

MAIRIE d

ARRONDISSEMENT de

Du ACTE DE DÉCÈS d
 le département d
 N.° fil d
 an mil huit cent vingt-six, à heures du
 à heure du
 âgé de ans, né à
 domicilié à
 et d

Sur la déclaration à moi faite par
 âgé de ans, profession d domicilié à
 qui a dit être d défunt et par
 âgé de ans, profession d
 domicilié à qui a dit être d défunt
 Et ont, les déclarans,
 CONSTATÉ, suivant la loi, par moi
 remplissant les fonctions d'officier public ;
 et lecture du présent acte a été donnée aux déclarans.

MAIRIE d

ARRONDISSEMENT de

Du ACTE DE DÉCÈS d
 le département d
 N.° fil d
 an mil huit cent vingt-six, à heures du
 à heure du
 âgé de ans, né à
 domicilié à
 et d

Sur la déclaration à moi faite par
 âgé de ans, profession d domicilié à
 qui a dit être d défunt et par
 âgé de ans, profession d
 domicilié à qui a dit être d défunt
 Et ont, les déclarans,
 CONSTATÉ, suivant la loi, par moi,
 remplissant les fonctions d'officier public ;
 et lecture du présent acte a été donnée aux déclarans.

MAIRIE d

ARRONDISSEMENT de

Du ACTE DE DÉCÈS d
 le département d
 N.° fil d
 an mil huit cent vingt-six, à heures du
 à heure du
 âgé de ans, né à
 domicilié à
 et d

Sur la déclaration à moi faite par
 âgé de ans, profession d domicilié à
 qui a dit être d défunt et par
 âgé de ans, profession d
 domicilié à qui a dit être d défunt
 Et ont, les déclarans,
 CONSTATÉ, suivant la loi, par moi
 remplissant les fonctions d'officier public ;
 et lecture du présent acte a été donnée aux déclarans.

MAIRIE d

ARRONDISSEMENT de

Du ACTE DE DÉCÈS d
 le département d
 N.° fil d
 an mil huit cent vingt-six, à heures du
 à heure du
 âgé de ans, né à
 domicilié à
 et d

Sur la déclaration à moi faite par
 âgé de ans, profession d domicilié à
 qui a dit être d défunt et par
 âgé de ans, profession d
 domicilié à qui a dit être d défunt
 Et ont, les déclarans,
 CONSTATÉ, suivant la loi, par moi
 remplissant les fonctions d'officier public ;
 et lecture du présent acte a été donnée aux déclarans.